



À l'école Paul-VI,
On "s'arme" la vie !

Procès-verbal Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

18/02/2025 / 19 heures /

Membres (cocher les membres présents)	
☒ Jonathan Gervais, membre président ☐ Jean-François Rousseau, membre parent ☒ Marie-Ève Turcotte, membre, représentante au comité de parents ☐ Chloé Flandre, membre parent ☐ Marie-Noëlle Nadeau, membre parent ☒ Bernard Dévieux, membre parent substitut ☒ Geneviève Beaulieu, membre parent substitut	☒ Simon Lachapelle, membre enseignant ☐ Laurence Martin, membre enseignant ☒ Caroline Dupuis, membre enseignant ☒ Marie-Ève Lebrun, membre technicienne en éducation spécialisée ☒ Marie-Claude Marcoux, membre technicienne en service de garde ☒ Julie Rousseau, directrice – non-votant au CÉ
Invités	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution				
				Sans objet	F	NF	ER	
1.	Ouverture de l'assemblée 1.2	Présence de 9 personnes; le quorum est atteint. Merci aux 2 parents substitués pour leur présence. L'assemblée débute à 19h05. Il est mentionné par le président de limiter le plus possible les discussions parallèles pendant le conseil d'établissement.						
2.	Adoption de l'ordre du jour	M. Gervais procède à la lecture de l'ordre du jour suivie par la proposition d'adoption de Mme Dupuis. Approbation						CE24-25-23
3.	Adoption du procès-verbal du 20 janvier et suivis	Mme Beaulieu propose l'adoption de la proposition. Approbation						CE24-25-24



Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet Fait Non fait En réalisation	-- F NF ER
4.	Parole au public	Pas de membre du public présent.			
5.	Projet éducatif	Dans les dernières semaines, des rencontres d'équipes collaboratives ont été organisées pour faire un pas de plus à la suite des résultats de la dictée diagnostique. Chaque cycle se reverra en avril pour poursuivre le travail. La direction est très satisfaite des réflexions résultant des échanges entre les participants. Une éducatrice en milieu scolaire aide à la mise en place d'exercices d'ergothérapie pour les élèves du préscolaire dans le but de développer leurs habiletés motrices. Cette stimulation précoce est applaudie.			
6.	Affaires courantes 6.1 Projet pédagogique particulier	La direction a eu une rencontre avec la personne en charge des PPP au centre de services. En avril, un tout nouveau guide sera disponible sur le site du CSSP. Nous connaissons maintenant certaines contraintes liées à ce type de projet : la participation d'au moins un cycle est nécessaire, le projet doit être accessible et abordable, la direction et les enseignantes doivent bonifier le projet, le droit de sélection n'est pas permis, l'option de ne pas faire partie du PPP doit être offerte aux élèves. Les possibilités seront étudiées par l'équipe pour répondre aux besoins des élèves. En effet, les écarts entre les élèves faibles et forts se creusent. Pour continuer de stimuler les élèves qui réussissent avec facilité, un projet d'enrichissement pourrait être mis en place.			



Procès-verbal
Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet Fait Non fait En réalisation	-- F NF ER
	6.3 Critères de sélection de la direction d'établissement	Information Il serait pertinent d'offrir la possibilité aux candidats à la direction d'une école de consulter le document de critères de sélection de la direction composé par le conseil d'établissement. Madame Rousselle propose l'ajout de quelques atouts nécessaires pour combler le poste de direction à l'école Paul-VI, tel que de pouvoir bien expliquer les processus (classement, plan d'intervention, progression des apprentissages, etc.). Madame Marcoux propose l'adoption de la proposition. Approbation			CE24-25-25
	6.3 Plan de lutte : ajout d'un point sur la formation	Une formation obligatoire de 2h pour tout le personnel scolaire doit être ajoutée parmi les moyens au document du plan de lutte. Ladite formation aborde entre autres les violences à caractère sexuel. Le programme CCQ est enseigné de façon obligatoire et l'acceptation de la diversité est une pierre angulaire. Madame Lebrun propose l'adoption de la proposition. Approbation			CE24-25-26
	6.4 Photographie scolaire	4 propositions de compagnies de photographie ont été étudiées pour la prise de photos à l'automne prochain. Des échanges pour connaître les disponibilités des soumissionnaires auront lieu prochainement.			



Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution
				Sans objet Fait Non fait En réalisation ER CE24-25-27
	6.5 Collecte de fonds 6 ^e année	Un choix a été fait par les parents : Photo GD Mesdames Karelle et Myriam, enseignantes au 3^e cycle, ont fait un projet de murales. Elles ont supervisé leurs élèves qui ont peint dans les fenêtres du 2^e étage donnant sur le gymnase. Le projet sera déposé dans le cadre du concours Osentreprendre. 16 filles de 6^e année ont manifesté le souhait de s'impliquer dans un projet pour soutenir les femmes victimes de violence conjugale. En partenariat avec la maison d'hébergement Carrefour pour elle et l'école orientante l'Impact, elles veulent cuisiner des biscuits et faire une levée de fonds pour offrir des cartes-cadeaux aux femmes qui sortent du centre d'hébergement à la fin de leur séjour. Information		
	6.6 Restrictions budgétaires	En décembre, les directions générales des centres de services ont été convoquées à Québec pour l'annonce de coupures majeures en éducation d'ici la fin de l'année fiscale donc fin mars. 5.2 millions\$ doivent être coupés pour tout le centre de service dont 17 846\$ pour l'école Paul-VI. Tout est tenté pour ne pas toucher au budget de fonctionnement. Coupures prévues : Sorties culturelles 3000\$ Aide alimentaire 3000\$ École accessible et inspirante 3500\$ Aide aux parents 2600\$		



Procès-verbal

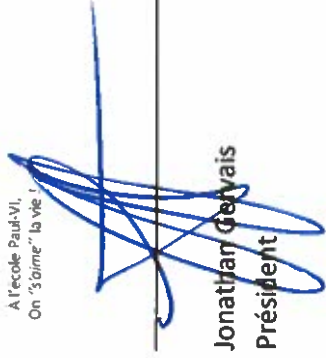
Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Point(s) de suivi Responsable(s) du suivi	Réalisation et résolution	
				Sans objet Fait Non fait En réalisation	-- F NF ER
		Seuil minimal de services 5600\$ Information			
7.	Suivi des comités				
	7.1 Projet cour d'école	La firme d'architectes Les services EXP débutera au printemps. 13 950\$ du budget sera alloué à l'embauche de cette firme.			
8.	Information				
	8.1 Parole à la représentante du comité de parents	La dernière réunion a été annulée donc aucune information nouvelle à partager.			
	8.2 Parole à la représentante du service de garde	Belle sortie vendredi dernier lors de la dernière journée pédagogique, à la suite d'un congé tempête. Aucun frais d'annulation n'a été engendré par cette annulation d'activité.			
	8.3 Parole aux représentantes de l'OPP	Les représentantes de l'OPP sont absentes. L'aide aux devoirs et les activités parascolaires avec le Club Récré-action fonctionnent bien. Cependant, le tutorat instauré ne répond pas aux besoins des élèves ciblés et plusieurs d'entre eux ont été retirés de ce service.			
9.	Autres sujets				
	9.1 Règles de fonctionnement du service de garde	Consultation du document sur la réglementation du fonctionnement du service de garde. Les parents souhaiteraient l'ajout d'un tableau clair qui distingue le service de garde du service de dîneurs et élimine la confusion. Information			
10.	Levée de l'assemblée	Levée de l'assemblée à 21h49.			



A l'école Paul-VI,
On s'aime "la vie" !

Procès-verbal Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Paul-VI


Jonathan Gervais
Président

Marie-Ève Lebrun
Secrétaire